

## ECOLES

La rentrée pour les 222 élèves de la commune s'est effectuée dans d'excellentes conditions.

76 élèves sont répartis dans 3 classes à l'école maternelle et 146 élèves dans 6 classes à l'école élémentaire.

Les enfants de l'école maternelle ont découvert leur nouveau restaurant scolaire-garderie installé dans les anciens locaux de la bibliothèque.

Les élèves de l'école élémentaire se retrouvent à l'aise dans les locaux de leur self.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants.

## CONCERTATION PUBLIQUE

### ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAENR)

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 dit loi APER, portant sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables, vise à améliorer et faciliter la planification du développement des énergies renouvelables sur le territoire français.

Cette loi place en particulier les collectivités territoriales et leurs groupements au centre de ce projet de relocalisation des moyens de production d'énergies.

Ainsi, il est demandé aux communes de définir sur leur territoire des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

**L'équipe municipale se propose de promouvoir les énergies renouvelables et d'améliorer l'impact environnemental de notre commune en créant une nouvelle zone à énergie renouvelable (ZAENR) sur les parkings du complexe N. MERCIER.**

Ce projet comprend la construction d'ombrières qui accueilleront des panneaux photovoltaïques. Ces installations permettront de produire de l'énergie solaire, contribuant ainsi à la transition énergétique de notre territoire et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Nous invitons tous les habitants de Voglans à prendre connaissance du projet ZAENR en ligne sur le site ou en mairie.

Nous sommes convaincus que ce projet sera un atout majeur pour notre commune.

**La consultation de ce projet est prévue du 24/09/2024 au 07/10/2024.**

Vous pourrez consigner vos observations :

- Sur le registre des observations du public prévu à cet effet, disponible en mairie aux heures d'ouverture
- Par courriel à l'adresse : [mairie@voglans.fr](mailto:mairie@voglans.fr) en précisant dans l'objet du mail : ZAENR

À l'issue de cette consultation publique, une délibération sera soumise à l'approbation du conseil municipal.

## INFOS ANIMATIONS

### LA RENTREE DES ASSOCIATIONS

Retrouvez sur le site de la mairie rubrique "ACTUALITES" les activités des associations culturelles et sportives .

### VENDREDI 4 OCTOBRE

#### CINE SENIORS

"L'HEUREUSE ELUE " séance

5€ pour les plus de 60 ans

14 H Cinéma Victoria Aix les Bains

### SAMEDI 12 OCTOBRE

#### VOG LA FÊTE

#### THEATRE

"LA SOUPIERE" de

Robert Lamoureux

20 H 30 Salle Belle Eau

Complexe Noël Mercier

### SAMEDI 19 OCTOBRE

#### APE

#### HALLOWEEN PARTY

14 H Complexe Noël Mercier

### JEUDI 24 OCTOBRE

#### ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

19 H Salle Terre Nue

Complexe Noël Mercier

### VENDREDI 25 OCTOBRE

#### FC SUD LAC

#### TOUR DU MONDE EN CHANSONS

Soirée caritative pour SASHA

A 19h30 Salle Belle Eau

Complexe Noël Mercier



# TRAVAUX

## Aménagement du Chemin de la Patte d'oie

Les travaux ont débutés par le remplacement de la conduite d'eau potable réalisés par Grand Lac. Ils se poursuivent par l'élargissement de la voirie et la création d'un trottoir. Nous remercions les riverains pour leur compréhension face aux désagréments engendrés par les travaux.

# ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le Maire et le Conseil Municipal invitent les nouveaux habitants installés dans la commune à une réception d'accueil **le jeudi 24 octobre à 19 h** dans la salle Terre-Nue, complexe Noël Mercier.

Vous pouvez vous inscrire en mairie aux horaires d'ouverture, par tel au 04 79 54 40 58, par mel [mairie@voglans.fr](mailto:mairie@voglans.fr)

# HORAIRES D'OUVERTURE DE MEDIA'LAC

**Lundi** : 16h-18h30

**Mardi** : 12h - 13h30

**Mercredi** : 9h-12h /14h-18h30

**Vendredi** : 9h-12h /16h-18h30

**Samedi** : 9h-12h

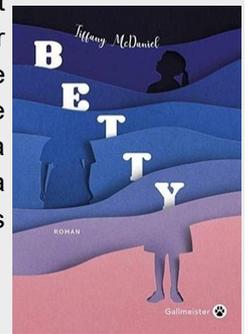


# COUP DE CŒUR DE MEDIA'LAC

## BETTY de Tiffany McDaniel

Betty Carpenter, La Petite Indienne, née dans une baignoire, sixième de huit enfants. Sa famille vit en marge de la société car, si sa mère est blanche, son père est cherokee. Lorsque les Carpenter s'installent dans la petite ville de Breathed, après des années d'errance, le paysage luxuriant de l'Ohio semble leur apporter la paix. Avec ses frères et sœurs, Betty grandit bercée par la magie immémoriale des histoires de son père. Mais les plus noirs secrets de la famille se dévoilent peu à peu. Pour affronter le monde des adultes, Betty puise son courage dans l'écriture : elle confie sa douleur à des pages qu'elle enfouit sous terre au fil des années. Pour qu'un jour, toutes ces histoires n'en forment plus qu'une, qu'elle pourra enfin révéler.

Betty raconte les mystères de l'enfance et la perte de l'innocence.



# MOIS BLEU

Du **1er au 31 octobre**, à l'occasion de la semaine nationale des retraités et personnes âgées, le CIAS et ses partenaires vous proposent un programme haut en couleur sur le territoire de Grand Lac !

Pour cette édition 2024, de nombreuses actions et animations sont proposées : musique, danse, théâtre, atelier de mosaïque ou de géocaching, visites patrimoniales, exposition, conférence et bien d'autres animations à découvrir Plus d'informations :

- Service Accord'Age – CIAS de Grand Lac 04 79 88 68 77 – [accordage@cias-grandlac.fr](mailto:accordage@cias-grandlac.fr) – [www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)
- Renseignements sur [www.mairie-voglans.fr](http://www.mairie-voglans.fr) ou en mairie à l'accueil.



## 5 façons de recycler le marc de café

- Un

**activateur de compost**

- **Un gommage beauté**
- **Un produit ménager**
- **Un répulsif naturel**
- **Un engrais pour vos plantes**



## MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR

Le broyeur est mis à disposition à **titre gracieux** aux particuliers. Il sera présent sur la commune **du 17 au 30 octobre**.

**Pour en bénéficier : inscription préalable en mairie, se renseigner pour la liste des pièces administratives à fournir. Tel : 04 79 54 40 58.**

